

transformation que subissent présentement les Antilles?

L'hon. M. Martin: L'honorable représentant a bien défini la situation. Il verra que les mesures prises dans un avenir prévisible ne seront pas contraires à l'attitude adoptée par notre gouvernement.

(Texte)

LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'INTERPRÉTATION SIMULTANÉE ET SES DIFFICULTÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Guy Marcoux (Québec-Montmorency): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question à l'honorable ministre des Transports au sujet du système de traduction et d'interprétation que nous avons ici à la Chambre. Le 8 octobre dernier, je lui avais posé une question à laquelle il avait répondu ceci:

(Traduction)

« Cherchant à faire tout le possible pour y faire face — c'est-à-dire, pour faire face aux difficultés.

(Texte)

J'aimerais savoir si le ministre a réellement fait quelque chose pour surmonter ces difficultés?

(Traduction)

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Oui, j'ai fait tout ce que j'ai pu quand j'avais qualité pour le faire.

(Plus tard)

(Texte)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Beaulé (Québec-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Le ministre a-t-il l'intention de doter l'édifice central d'un système d'aération climatisée, vu l'approche des grandes chaleurs d'été. Je crois qu'il est opportun de savoir quelle est l'intention de son ministère à ce sujet?

L'hon. J.-P. Deschatelets (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, cette amélioration est prévue dans le plan général des améliorations considérables que nous prévoyons pour l'édifice central du parlement. Toutefois, mon honorable ami comprendra que ces améliorations ne peuvent pas être commencées pendant que la Chambre siège. A la prochaine occasion où la chose sera faisable, ce plan d'améliorations sera mis en marche.

(Traduction)

LES ANCIENS COMBATTANTS

TRANSFERT POSSIBLE D'HÔPITAUX FÉDÉRAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. Chester MacRae (York-Sunbury): Je voudrais poser une question au ministre des

Affaires des anciens combattants. Le ministre est-il en mesure de répondre à la question que j'ai posée au premier ministre hier en l'absence de l'honorable représentant, comme en fait foi le compte rendu à la page 3500.

L'hon. Roger Teillet (ministre des Affaires des anciens combattants): J'ai lu la question très attentivement et j'en ai parlé au premier ministre. Il est entendu qu'en définitive le gouvernement devra assumer ses responsabilités et je ne peux pas voir pourquoi il serait impossible d'en arriver à une entente.

M. MacRae: Une question supplémentaire. La réponse pourrait être formulée ainsi: Si la Légion royale canadienne et les autres organismes d'anciens combattants n'acceptent pas le transfert des hôpitaux d'anciens combattants, le ministère effectuera tout de même ces transferts?

L'hon. M. Teillet: Ce n'est pas la réponse que j'ai donnée. Puis-je ajouter que la question est tout à fait irrégulière et hypothétique.

LES POSTES

DIMINUTION DES RECETTES IMPUTABLES AUX JOURNAUX ET PÉRIODIQUES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Reid Scott (Danforth): J'ai une question à poser au ministre des Postes. A la lumière du discours que l'honorable représentant a prononcé à Montréal et dans lequel il aurait déclaré que le déficit principal dans les comptes du ministère des Postes s'explique par une perte de 22 millions de dollars sur le service postal accordé aux journaux et aux revues, j'aimerais savoir, tout d'abord, pourquoi ces renseignements n'ont pas été fournis à la Chambre au cours du débat sur la résolution...

Des voix: Ils l'ont été.

M. Scott: ... et ensuite, cela signifie-t-il que la législation sera révisée, que les recettes provenant de l'affranchissement des périodiques et des journaux seront haussées de 27 millions de dollars pour compenser cette perte, et qu'on ne tentera pas de la recouvrer en augmentant les frais d'expédition du courrier de première classe?

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député voudrait-il faire inscrire cette question au *Feuilleton*?

M. Scott: Je donne avis que j'aimerais soulever la question après dix heures.

L'hon. M. Pickersgill: J'aimerais faire un rappel au Règlement. L'honorable député cherche à mettre en délibération après dix heures un sujet dont la Chambre est présentement saisie en vue du débat; il me semble que voilà un usage douteux à faire du Règlement.